

Vœux Population

Craponne

Vendredi 11 Janvier 2019

A/ Point sur les finances

Nous entamons la dernière ligne droite du mandat et le bilan que nous pouvons d'ores et déjà dresser est très positif puisque toutes nos promesses électorales ont été tenues, et bien plus encore ! Grâce à une gestion saine et rigoureuse, nous avons pu aller au-delà de nos engagements, en proposant des projets qui dépassent le cadre du plan de mandat. Tout cela, sans augmenter la fiscalité communale, ni l'endettement de la Commune.

En 2018, la commune a intégré à son budget annuel la participation au syndicat de la gendarmerie. Cette taxe était auparavant comprise dans la taxe d'habitation. Cette décision se traduit par une diminution de 0,19% du taux d'imposition syndical. En 2019, la Commune intégrera à son budget une partie de la cotisation au SAGYRC.

Quelques chiffres :

- 2,7 millions d'€ ont été dégagés en 2018 pour le financement de nos investissements,
- 2 remboursements d'emprunts sont arrivés à échéance en 2018. Aucun nouvel emprunt ne sera contracté d'ici la fin du mandat,
- 4,3 millions d'€ seront investis d'ici 2020 pour la finalisation des grands projets du mandat,
- 66 % des Craponnois ont été concernés par la baisse de la taxe d'habitation en 2018 (contre 80 % pour la moyenne nationale).

B/ Vie scolaire

Désormais, dans les 3 écoles publiques de Craponne et l'Ecole privée Jeanne d'Arc, ce sont 1225 élèves qui sont accueillis chaque jour ; c'est 144 de plus qu'en 2014. Ces 5 dernières années, 7 classes ont ainsi été créées : 3 en maternelle et 4 en élémentaire. On peut aussi y ajouter la classe ULIS qui accueille 11 élèves à la Gatolière.

En 2018 : le groupe scolaire Ph. Soupault a été inauguré après une année de travaux de rénovation, de mise en accessibilité et d'extension. Beaucoup d'autres travaux ont également été réalisés dans les autres écoles à la rentrée de septembre.

Côté restauration scolaire : un nouveau prestataire officiel désormais. Il propose notamment chaque jour plus de produits bio, locaux, de circuits courts et un engagement sur la saisonnalité des fruits et légumes.

Rythmes scolaires :

Suite à la large concertation menée avec l'ensemble de la communauté éducative, la formule proposée par la Commune et validée par la majorité des conseils d'écoles a été mise en place à la rentrée :

- retour à 4 jours d'école par semaine pour **les maternelles** (mercredi non travaillé),
- maintien à 4,5 jours par semaine pour **les élémentaires** (mercredi matin travaillé et deux temps de TAP hebdomadaires d'1h30 chacun).

Pour ce qui concerne **l'avenir des écoles** à Craponne, une étude (par la SERL) est en cours de réalisation. Elle a largement associé la communauté éducative (DDEN, enseignants, parents d'élèves). Elle confirme déjà des besoins de création de classes supplémentaires : 8 à 12 sur les 8 ans à venir. Des scénarii ont été proposés, nous sommes en train de les étudier.

Le Conseil Municipal d'Enfants fêtera cette année ses 30 ans d'existence. Je suis particulièrement heureux de sa longévité et des actions qui ont été réalisées par les enfants tout au long de ces années. Ainsi, en 2018, les membres du CME ont organisé une campagne de sensibilisation de la population sur le thème de la propreté. Avec l'aide de Philippe Brocard, professeur et dessinateur de bande dessinée et président de Lyon BD Festival, il ont dessiné des visuels et imaginé des accroches qui interpellent sur les incivilités du quotidien : mégots, cannettes, chewing-gums, emballages de restauration rapide qui jonchent malheureusement de plus en plus souvent nos trottoirs, parkings, massifs et jardins. Nous ne pouvons pas l'accepter !

C/ L'Urbanisme, la Voirie et l'Accessibilité :

En matière d'urbanisme :

Suite à l'enquête publique organisée d'avril à juin 2018, **le PLU-H devrait entrer en vigueur à la fin du 1^{er} semestre 2019.**

En matière de logements sociaux :

La loi SRU instaure pour Craponne un minimum de 25 % de logements locatifs sociaux. Afin d'atteindre sereinement cet objectif, la ville de Craponne (qui se situe à 15,7 %) a signé au mois d'octobre un **contrat de mixité sociale**, en partenariat avec l'État, la Métropole de Lyon et les bailleurs sociaux. Ce contrat vise à mettre en place un plan d'actions sur deux périodes triennales : 2017-2019 et 2020-2022.

En matière de voirie :

Nos actions se poursuivent afin d'améliorer la sécurité des piétons, assurer l'accessibilité et mieux contrôler les flux de circulation.

Axe Millaud / Dumond :

La Métropole a réalisé, cet été, des trottoirs sur le côté sud de l'avenue Millaud entre

la Tourette et la rue des Cailloux.

Sur le secteur Ponterle, J. Moulin, Blanche Dumont :

Les problématiques de circulation et de sécurisation des passages piétons ont été évoquées lors d'une réunion de quartier en juin dernier ; les travaux d'aménagement commenceront fin janvier.

Concernant les 2 projets inscrits à la PPI de la Métropole :

- **L'aménagement de la 2ème phase du Pont Chabrol :**
Une synthèse des études réalisées a été présentée aux riverains lors d'une réunion de quartier au mois de décembre. A terme, les piétons disposeront d'un trottoir, de passages piétons et d'une voie cyclable. Au cours du 1^{er} trimestre 2019, la Métropole va également réaliser un bassin de rétention enterré permettant d'améliorer la gestion des eaux pluviales du secteur.
- **L'aménagement du débouché de la Voie Romaine :**
Une concertation réglementaire préalable a été organisée en 2018 par la Métropole dans le cadre du prolongement de l'impasse et de son débouché sur l'avenue E. Millaud. Le bilan de cette consultation est disponible en Mairie auprès du Service Urbanisme. Ce projet est complémentaire aux différentes réflexions menées sur ce secteur pour mieux gérer les flux de circulation et la sécurité des piétons, notamment vers BioMérieux.

En matière d'accessibilité : En partenariat avec la Métropole de Lyon, nous avons équipé tous les feux tricolores de Craponne de « dispositifs sonores » qui facilitent la traversée des passages piétons des personnes malvoyantes ou aveugles. (télécommande gratuite sur demande en Mairie).

En parallèle nous avons achevé la mise aux normes d'accessibilité de la totalité des bâtiments municipaux (400 000 € investis depuis 2014).

En 2019, des améliorations importantes et attendues par les piétons seront réalisées :

- **Rue Jean Bergeron**, vers la résidence senior et le restaurant de la poste, un porche permettra de rejoindre facilement l'avenue Edouard Millaud par de larges trottoirs.
- **Un cheminement piétonnier** reliant la rue Blanche Dumond à l'avenue Pierre Dumond sera bientôt ouvert et permettra aux habitants du quartier du Corlevet de relier plus facilement la ligne LEOL sur la rue du stade ou l'école de la Gatolière..

Stationnement :

Depuis le 1er janvier 2018, **le stationnement payant a été supprimé sur Craponne. Le stationnement en « zone bleue » a été étendu** et de nouvelles zones ont été réglementées afin d'adapter la durée du stationnement aux différents besoins des usagers (de 15 min. à 4h en fonction des zones). Ex : parking de l'Espace Rébuffat et derrière Eole : 4h max.

En 2019, nous **prévoyons la mise en place de bornes connectées** pour le contrôle en temps réel du stationnement en zones bleues en centre-ville.

D/ Les Affaires sociales et la Solidarité

La petite enfance et l'enfance à Craponne :

Suite aux modifications des rythmes scolaires à la rentrée 2018, nous avons augmenté la capacité d'accueil du mercredi au Centre de Loisirs (+ 20 places pour les 3/6 ans et + 20 places pour les 7/11 ans) et adapté les horaires d'ouverture du Jardin d'Enfants en adéquation avec les horaires des écoles (= fermeture le mercredi matin).

Une nouvelle édition du « Printemps des Petits » sera proposée en mars 2019, avec une thématique centrée autour de l'utilisation des écrans (téléphones, tablettes, télévision...).

En ce qui concerne nos aînés

Les importants travaux de rénovation de la Résidence-autonomie Saint-Exupéry se poursuivent. Le remplacement de la toiture débutera mi-janvier.

Aide au retour à l'emploi :

La Commune a signé le 2 mars une convention d'objectifs triennale avec l'association Solidarité-Emplois afin de renforcer l'accompagnement des demandeurs d'emploi et des entreprises de notre territoire.

Enfin, **une analyse des besoins sociaux** est menée sur la Commune depuis le 2^{ème} trimestre 2018. L'objectif de cette étude est de définir les besoins des Craponnois pour les cinq années à venir et d'adapter en conséquence notre politique sociale. Les résultats de cette analyse seront connus à la fin du 1^{er} trimestre 2019.

E/ La Jeunesse

L'Opération Jobs d'été à destination des 16-25 ans a été reconduite en 2018, en partenariat avec le Point Information Jeunesse et en présence d'entreprises locales qui recrutent. Cette opération sera renouvelée le 10 avril 2019.

Des chantiers jeunes ont également été proposés en juillet et en octobre à des jeunes de la Commune. L'objectif était de proposer une alternative aux jobs d'été parfois difficiles d'accès aux mineurs et de leur permettre de découvrir le monde du travail.

En collaboration avec les structures jeunesse, nous avons organisé **la 1^{ère} édition de la « Fête des Jeunes »** au mois de mai. L'occasion pour la jeunesse Craponnoise de partager un moment festif et convivial. Une nouvelle édition est d'ores et déjà programmée en 2019.

Depuis 2016, les membres du **Conseil Consultatif des Jeunes Craponnois** participent, aux côtés des élus, à la mise en place d'actions et de projets sur Craponne (ex : le city stade) Ils installeront une seconde boîte à livres au cours de l'année.

F / Point sur l'économie, le cadre de vie et le développement durable

Le commerce se porte bien à Craponne. Avec 150 commerces de proximité et plus d'une centaine d'entreprises et artisans qui génèrent près de 4 200 emplois, Craponne est une commune très dynamique dans l'Ouest Lyonnais. C'est le constat établi par la Chambre de Commerce et de l'Industrie de la Métropole à l'issue de sa 10ème enquête sur l'évolution des modes de consommation. Les détails de cette enquête ont été présentés aux commerçants en novembre dernier et sont disponibles sur notre site internet.

Cadre de vie :

Des actions ont été réalisées tout au long de l'année dans le but de **réaliser des économies d'énergies** : remplacement de menuiseries (28 000 € en 2018), optimisation des occupations de salles, remplacement d'ampoules et de néons par des leds (10 000 € en 2018) amélioration de la gestion du chauffage des bâtiments.

Le « Sentier des galets voyageurs » a été inauguré le 23 juin dernier. Ce parcours d'interprétation dédié à la valorisation et à la préservation de notre patrimoine a été réalisé dans le cadre du Projet Nature Yzeron, porté par les villes de Craponne et Francheville et soutenu par la Métropole de Lyon.

L'embellissement de la place Charles de Gaulle, au cœur du vieux-village, est prévue en 2019 avec notamment la modernisation de la fontaine située devant la Mairie.

Nous reconduirons la journée « Rencontre Nature et Jardin », un rendez-vous annuel qui met l'accent sur l'écologie et le développement durable. Elle aura lieu **le samedi 13 avril** à l'Espace Rébuffat. Dans la continuité de cette manifestation, un atelier-conférence sur le thème de « l'écojardinage en ville » a été proposé en décembre, en partenariat avec la Métropole de Lyon.

Enfin, une bonne nouvelle en matière de transport en commun : depuis le 7 janvier, le Sytral a augmenté les fréquences de la ligne C24 en soirée, pendant les heures de pointe.

G / Au niveau de la vie culturelle

Nous avons fêté en 2018 notre 25ème saison culturelle à l'Espace Eole.

En 2019, nous étofferons notre offre « cinéma » et reconduirons notre partenariat avec Saint-Genis-les-Ollières pour l'organisation du festival « Changez d'air ».

En ce qui concerne la Médiathèque l'Odysée : A partir de demain, les horaires d'ouverture seront étendus avec une ouverture le samedi non-stop de 9h30 à 17h. Pour l'occasion, nous vous invitons à partir de 10h à une journée festive.

A venir en 2019 :

Réhabilitation des piles d'Aqueducs : les travaux débuteront au printemps avec une phase de fouilles archéologiques et une phase de consolidation et de rénovation des piles.

La mutualisation des musées de la blanchisserie de Craonne et de Grézieu-la-Varenne avance. C'est la « Maison du Blanchisseur », située à Grézieu, qui accueillera bientôt l'ensemble des archives et collections. Les travaux d'extension et de rénovation démarreront au printemps 2019 (fin des travaux début 2020).

L'école de musique, actuellement située à l'école Ph. Soupault, déménagera à la fin de l'année dans les locaux de la propriété SEBE. Des travaux de rafraîchissement du RDC et du 1^{er} étage sont prévus.

H/ Le sport

Après la mise en service du **city stade** en mars dernier, la construction de deux grands projets du mandat se termine :

- le premier concerne la 2^{ème} phase du **Complexe Multisports Olympie**, avec l'extension du bâtiment actuel qui accueillera une salle d'arts martiaux, une salle de boxe, des vestiaires et une salle de convivialité. Coût des travaux : 2,3 millions d'€
- le second projet consiste en la réhabilitation et l'extension de la salle de **gymnastique Rébuffat**, qui proposera un nouvel espace sportif plus moderne, polyvalent et convivial (coût : 600 000 € HT).

Leurs inaugurations sont prévues à la fin du 1^{er} trimestre 2019.

I/ Sécurité

Une cellule de veille et de prévention a été mise en place en 2018. Elle réunit régulièrement différents partenaires (Gendarmerie, Préfecture, Police Municipale, bailleurs sociaux, directeurs d'écoles, élus ...) afin d'identifier les problèmes particuliers de délinquance et d'insécurité et d'y apporter des réponses.

Afin de mieux prévenir et gérer les incivilités et les faits de petite délinquance sur la voie publique, nous avons fait le choix d'engager **deux agents de médiation/tranquillité** les soirs d'été. Les retours ont été très positifs et nous avons pu profiter d'un été plus calme.

J/ La vie locale

Plusieurs manifestations en collaboration avec les associations ont animé l'année 2018 :

- **Le Forum des associations** : plus de 2700 visiteurs et une 30aine de stands associatifs.
- **Les Journées Européennes du Patrimoine**, en partenariat avec le GREHC,
- **La 5ème édition de la journée Citoyenne**, organisée par l'Association pour la Promotion du Civisme,
- Les traditionnelles **Foire de Pentecôte** et **Vide-grenier**,
- **L'Accueil des Nouveaux Arrivants**, en partenariat avec l'association Accueil des Villes Françaises de Craponne,
- **La soirée du 8 décembre**,

Enfin, l'année a été marquée par plusieurs anniversaires : les 110 ans de l'école de Musique, les 100 ans de l'Armistice de la guerre de 14-18 ou encore les 30 ans du jumelage entre Craponne et Schlangenbad (une délégation Craponnoise s'est rendue en Allemagne à cette occasion en octobre dernier).

A venir en 2019 :

- **La société Lyonnaise des inventeurs organisera la nouvelle édition de son salon des inventions de Lyon, de l'innovation et du bricolage** les 16 et 17 mars à l'Espace Rébuffat,
- **Afin de poursuivre les festivités du 30^{ème} anniversaire du jumelage**, nous recevrons une délégation de Schlangenbad du 21 au 23 juin prochains. Des animations seront organisées à cette occasion,
- Enfin, nous fêterons **les 50 ans de l'association de danse folklorique Gergovia**, le 22 septembre.

K/ Communication

Le site internet de la Ville va connaître début 2019 un lifting complet en intégrant de nouveaux services !

Conclusion

Vous constatez donc que l'année 2018 a été une année riche en événements et que la finalisation des projets du mandat se poursuit.

Remerciements

Je profite de cette cérémonie des vœux pour remercier l'ensemble du **Conseil municipal**, et plus particulièrement mes **adjoints** pour le travail accompli, pour leur confiance et leur soutien permanent.

Ces remerciements s'adressent aussi aux **agents municipaux**, pour leur professionnalisme et leur dévouement au service de notre Commune.

Un grand merci à eux !

Je souhaite également remercier toutes celles et tous ceux qui participent au développement harmonieux de Craponne tout au long de l'année.

Je remercie tout d'abord les **représentants** de la Métropole, du SIGERLY, du SYTRAL, la Gendarmerie, les pompiers.

J'y associerai également tous les **bénévoles** :

- Ceux qui œuvrent dans les associations de Craponne et qui permettent à nos enfants et à nous-mêmes de pratiquer tout au long de l'année des activités sportives, ludiques et culturelles.
- mais aussi ceux qui répondent toujours présents lorsqu'il s'agit de retrousser leurs manches pour nous aider dans la mise en place de différentes manifestations (à l'image de ce soir).

Au nom du conseil municipal et en mon nom propre, je vous présente à vous tous, ainsi qu'à vos proches, et à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux pour l'année 2019.

Que cette nouvelle année voit la réussite de vos projets tant professionnels que personnels, et qu'elle soit pour vous et pour le monde une année de paix, de confiance et de sérénité.

Bonne et heureuse année à vous tous !

Je vous remercie pour votre attention et vous invite à partager le verre de l'amitié, servi par nos bénévoles.